

Réunion du Conseil municipal du 23 juin 2016

Compte rendu

Modification de passage du GR7

Demande effectuée par Monsieur MATHIEU Alain de HADOL, Président du Club de randonnée "Copains Baladeurs" affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, chargé de l'entretien et de la sécurité de tous les GR du secteur.

Pour solutionner le problème lié au barrage du GR7, au niveau de la ferme VILLEMINE, par des fils électrifiés, Monsieur MATHIEU propose de modifier le passage du GR7 par la route des Américains puis par la route du Champ du Faite pour retrouver le GR7 initial au niveau de la coopérative agricole. La circulation étant très faible et les maisons ayant beaucoup de caractère pour certaines (patrimoine très ancien) cela apporterait une plus-value à cet itinéraire et solutionnerait du même coup le passage problématique aux abords de la ferme

Le Conseil municipal donne son accord pour cette modification d'itinéraire du GR7

Accord de modification du passage du GR7 par cet itinéraire ?

Etablissement et signature avec le comité départementale des Vosges de la FFRP d'une nouvelle convention de passage.

Participation 2016 Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Xertigny

Participation 2016 d'un montant de 3 120.60 €, fiscalisée et recouvrée sous forme d'impôts.

Prix du repas du centre aéré 2016

Le prix du repas du centre aéré 2015 était de 7 € en 2015

Cette année, il est proposé de faire appel à un prestataire (Société Estrédia), un seul agent en cuisine au lieu de deux.

Le conseil municipal fixe le pris du repas servi à 6€

Décisions modificatives Budget Principal

Le remboursement de la part communale à l'aménagement de la véloroute voie verte pour un montant de 13 594,35€ prévue sur le budget des immobilisations en cours Article 2315-12 (13600€ au budget investissement) est transféré à l'article 2041-32.

A la demande de l'OCCE, la subvention accordée à la coopérative scolaire de 5500€ pour l'achat de fournitures scolaires (Article 6574) est supprimée.

Les achats seront effectués par la commune pour un montant équivalent :

Est inscrit au budget de fonctionnement Article 6067 (fournitures scolaires) : la somme de 5450€ et à l'Article 6261 (frais d'affranchissement) : 50€.

Subvention Coopérative scolaire : 5 500 €

Subv. aux associations - Article 6574 :	- 5 500 €
Frais d'affranchissement - Article 6261 :	+ 50 €
Fournitures scolaires - Article 6067 :	+ 5450 €

Mise à disposition de personnel:

Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles (SIEMF) remboursera à la commune la somme de 1602,30€ correspondant à la mise à disposition de personnel administratif pour l'exercice 2015 et le premier semestre 2016.

L'Association Foncière d'Uzemain remboursera à la commune la somme de 2544,75€ correspondant à la mise à disposition de personnel administratif pour l'exercice 2015.

Suite à l'embauche d'un adjoint administratif au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles , Mme Nathalie PIERRON n'assurera plus de service au SIEMF et quitte ce poste (5 heures hebdomadaires).

Le temps de travail hebdomadaire à la mairie passe de 30 à 35 heures.

En raison des absences de personnel, des heures complémentaires seront à payer aux agents en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi qui ont effectué les remplacements pour la somme de 5765€.

Fin de bail

Fin de bail au 23 Août 2016 du logement communal au 4, Rue de la Mairie concernant Mme Aline PRUVOT.

Révision des listes électorales : nomination de délégués

Le conseil municipal propose les noms de trois délégués à la commission de révision des listes électorales : Jean-Pierre LARRIERE, Claude BOULANGEOT, Jean BRICE

Demande d'adhésion de collectivités au SMIC

Le Conseil municipal donne son accord pour l'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges des communes de BEAUFREMONT, HARMONVILLE et FRAPELLE.

Demande de subvention exceptionnelle UNSS Collège de XERTIGNY

Suite à la demande de l'Association sportive UNSS du collège, une subvention exceptionnelle de 100€ est accordée pour la participation d'une élève de la commune au championnat de France UNSS (course d'orientation).

Projet de périmètre de la future Communauté d'Agglomération

Le Conseil Municipal donne son accord à la mise en place du nouveau Schémas de Coopération Intercommunal et notamment le nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de la CAE

La Communauté d'Agglomération d'Epinal met à disposition une Assistance Technique Maître d'Ouvrage pour les communes de moins de 2000 habitants.

Il s'agit de disposer d'un technicien entre le maître d'œuvre (architecte,..) et le maître d'ouvrage (collectivité).

Le Conseil municipal donne son accord pour la signature d'une convention avec la CAE

Le coût pour la commune est de: 2015 : 4 954 € et 2016 : 5 255 €.

Salle polyvalente :

Le Conseil municipal donne son accord pour la réalisation d'un projet d'amélioration du chauffage et de l'isolation de la salle polyvalente.

Des aides financières seront demandées dans le cadre du plan Régional à l'Investissement, des subventions du Conseil Départemental des Vosges et de la Communauté d'Agglomération (label Territoire à Energie Positive).

Location de la salle polyvalente : Le montant de la caution demandée passe de 150 à 300€.

Demande de subvention :

Une demande de subvention pour la création d'une route forestière d'une longueur de 550m en forêt communale du Roulon et prévue au budget forêt 2016 sera effectuée par les services ONF, pour un devis de 45 800€ et à hauteur de 70%.

Questions diverses :

Etat d'avancement des travaux:

RD 51 : Le chantier se terminera vers le 10 juillet. Les enrobés seront effectués par le Conseil Départemental les 6 et 7 juillet.

CD 10 : Un gravillonnage général sera fait et la reprise des accotements entre Axe Vert et Serres LEROY.

CHAPELLE : A poser: les statues et objets de cultes seront remis en place après fabrication des socles-supports fabriqués par Roger CAUVE, employé communal.

La rosace est également en cours de fabrication (fait par Roger CAUVE).

Les bancs sont rénovés et réparés (par Roger CAUVE).

La somme des dons versés à la Fondation du patrimoine pour la rénovation de la chapelle se monte à ce jour à : 9 028€.

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales sera à terminer par les employés communaux.

Les visites organisées par Michel CLAUDEL auront lieu les : 13 juillet, 16 juillet et 17 septembre. A cette dernière date, les donateurs seront invités et remerciés.

ACTIVITES PERISCOLAIRES :

LES NAP : un nouveau Projet Educatif Territorial sera à validé pour l'année prochaine

STADE :

En raison des travaux effectués sur le stade de Charmois l'Orgueilleux, une demande d'utilisation des équipements d'Uzemain a été acceptée pour la prochaine saison.

Une convention sera signée (stade et vestiaires-douches).